

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et RÉDACTION :

au Ministère d'État

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Annonces : 0 fr. 75 la ligne.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**MAISON SOUVERAINE :**

Arrivée de LL. AA. SS. la Princesse Héréditaire et le Prince Pierre, de S. A. S. la Princesse Antoinette et de S. A. S. le Prince Rainier.
Condoléances Princières.

PARTIE OFFICIELLE :

Arrêté ministériel désignant les membres de la Commission chargée d'élaborer le programme de la Fête Nationale.

AVIS ET COMMUNIQUÉS :

Avis relatifs aux réceptions du Nouvel An.
Exposition internationale des Arts décoratifs de Paris.
Concours d'Affiches.

ECHOS ET NOUVELLES :

Société des Conférences.
Tournoi régional d'Épée.

LA VIE ARTISTIQUE :

Théâtre de Monte Carlo. — La mille et quatrième, La bonne aventure ; La Corinthienne.
Au Concert Classique.
Au Concert Moderne.

MAISON SOUVERAINE

LL. AA. SS. la Princesse Héréditaire et le Prince Pierre sont rentrés hier dans la Principauté par le rapide de midi 10. Avec Leurs Altesses sont arrivés S. A. S. la Princesse Antoinette et S. A. S. le Prince Rainier.

Le train, annoncé par les salves réglementaires et la sonnerie des cloches, est entré en gare de Monaco avec un léger retard. A Leur descente de wagon, LL. AA. SS. la Princesse Héréditaire et le Prince Pierre ont été salués par S. Exc. le Ministre d'État et M. le Général Roubert, premier Aide de camp.

La Maison de la Princesse était représentée par M^{me} la Comtesse Gastaldi, Sa Dame d'honneur, et M. Jean Bartholoni, Son Chambellan.

Sur le quai se tenaient toutes les autorités, les hauts fonctionnaires et les principales notabilités, ainsi que plusieurs dames.

Leurs Altesses Sérénissimes, accompagnées de M^{me} Jean Bartholoni, Dame d'Honneur, et de M. Paul Noghès, Secrétaire Particulier, serrent la main aux personnalités qui se présentent sur Leur passage et S'entretiennent avec elles pendant quelques instants. Puis Madame la Princesse Héréditaire et M^{gr} le Prince Pierre, ainsi que la Princesse Antoinette et le Prince Rainier, accompagnés de Leur nurse, gagnent le salon de réception. M. Adolphe Blanchy, Président du Comité des Traditions Locales, présente à Leurs Altesses un groupe de deux fillettes et de deux garçonnets revêtus de l'antique costume national. Ce sont les jeunes Yvonne Scotto, Charlotte Gastaud, Melchiorre Marchisio et Fernand Rué.

La première des deux petites filles récite le compliment suivant :

Madame, Monseigneur,

Au nom de la population heureuse du retour de Vos Altesses Sérénissimes, nous, petits enfants monégasques, revêtus du costume que portaient nos aïeux, Vous présentons avec ces fleurs et ces fruits du pays, nos souhaits de bienvenue et nos vœux de bonheur pour Vos Altesses et Leurs charmants Enfants.

Les enfants offrent ensuite des roses blanches, des œillets rouges et des oranges dans des paniers ornés de rubans aux couleurs nationales.

Leurs Altesses Sérénissimes remercient les enfants et leur prodiguent des paroles bienveillantes. S. A. S. la Princesse Héréditaire embrasse la petite Yvonne Scotto.

Leurs Altesses, saluées par les personnalités qui Leur font escorte, prennent place dans Leur automobile. M^{me} la Comtesse Gastaldi et le Général Roubert montent avec Elles. Le piquet de carabiniers, placé sous les ordres du Capitaine de Serres de Mesplès, rend les honneurs, tandis que les clairons sonnent « Aux champs » et que la Musique Municipale, dirigée par M. Argaing, joue l'Hymne Monégasque.

Dans une deuxième voiture Se trouvent la Princesse Antoinette et le Prince Rainier, avec Leur nurse, ainsi que M^{me} Bartholoni.

La foule, massée aux abords de la Gare, sur la place d'Armes et tout le long de l'avenue Saint-Martin, salue respectueusement et acclame la Famille Princièrre. Les enfants des écoles, les jeunes filles des Dames de Saint-Maur et de l'Orphelinat, placés sur le parcours du cortège, saluent également Leurs Altesses à Leur passage. Sur la place du Palais, les Scouts rendent les honneurs, tandis que la Garde du Palais présente les armes et que les clairons sonnent « Aux champs ».

Dans la Cour d'honneur, Leurs Altesses Sérénissimes sont saluées par le Lieutenant-Colonel Gastaldi, Aide de camp, M. le Conseiller d'État Labande, Conservateur des Archives, M. Bord de Pierrefitte, Chambellan de S. A. S. le Prince Souverain, et le Lieutenant-Colonel Crochet, Commandant du Palais ; puis, par le grand escalier d'honneur, gagnent la galerie d'Hercule et Se retirent dans Leurs appartements.

Dans le courant de la journée, des gerbes de fleurs et de magnifiques corbeilles ont été déposées au Palais, pour être offertes en hommage à S. A. S. la Princesse Héréditaire.

Son Altesse Sérénissime le Prince Souverain a daigné charger M. le Secrétaire d'État, Directeur des Services Judiciaires, d'exprimer à la famille de M. Louis Pélissier, commissaire de la Justice de paix, récemment décédé, Ses bien sincères condoléances.

PARTIE OFFICIELLE**ARRÊTÉS MINISTÉRIELS**

Nous, Ministre d'État de la Principauté,
Vu la délibération, en date du 17 décembre 1924, du Conseil de Gouvernement ;

Arrêtons :**ARTICLE PREMIER.**

Sont désignés pour faire partie de la Commission chargée d'élaborer le programme de la Fête Nationale du 17 janvier 1925 ;

MM. Joseph Palmaro, Conseiller de Gouvernement, *Président* ;

Alexandre Médecin, Maire, *Vice-Président* ;

Henri Marquet, Conseiller National ;

Pierre Jioffredy, Adjoint au Maire ;

Adolphe Blanchy, Sous-Chef du Secrétariat Particulier de S. A. S. le Prince ;

Alexandre Noghès, Trésorier Général des Finances ;

Fulbert Aurégli, Architecte des Bâtiments Domaniaux ;

La Commission choisira son Secrétaire.

ART. 2.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-quatre.

Le Ministre d'État,
M. PIETTE.

AVIS & COMMUNIQUÉS

Le Ministre d'État et les Conseillers de Gouvernement ne recevront pas à l'occasion du premier janvier. Ils prient MM. les Fonctionnaires de se dispenser de leur adresser des vœux et des cartes à l'occasion de la nouvelle année.

* *

M. le Secrétaire d'État, Directeur des Services Judiciaires et des Relations Extérieures, ne recevra pas le premier janvier.

* *

M. le Procureur Général près la Cour d'Appel ne recevra pas à l'occasion du premier janvier.

Exposition Internationale des Arts Décoratifs de Paris

CONCOURS D'AFFICHES

Le Comité officiel fait connaître qu'un concours est ouvert pour la création d'un projet d'affiche en vue de la participation de la Principauté de Monaco à l'Exposition des Arts Décoratifs.

Ce concours comportera l'allocation de trois prix en espèces; il est ouvert à tous les artistes de la Principauté. Les projets devront être remis au Secrétariat Général du Ministère d'Etat (Palais du Gouvernement) avant le 25 janvier prochain, à 5 heures du soir au plus tard. Un exemplaire du règlement détaillé de ce concours pourra être retiré au même Bureau par les personnes qui ont l'intention d'y prendre part.

ECHOS & NOUVELLES

La série des Conférences organisées par la Société des Conférences de Monaco s'est ouverte, samedi dernier, devant une nombreuse assistance par une brillante et savoureuse causerie de M. René Blum sur Tristan Bernard. Cette causerie a été accompagnée de lectures faites par M^{lle} Madeleine Roch, de la Comédie-Française.

Au début de la réunion, le Président de la Société, M. Labande, a rendu hommage à S. A. S. le Prince Louis, à S. A. S. la Princesse Héréditaire et à S. A. S. le Prince Pierre dont la protection éclairée s'étend sur l'œuvre des Conférences. Il a remercié, en la personne de son président, le Conseil National des libéralités par lesquelles cette haute Assemblée a manifesté son intérêt. Enfin, il a adressé un chaleureux appel à tous les adhérents, leur rappelant que la vitalité et le développement de la Société dépend avant tout du nombre et de la fidélité de ses membres.

M. René Blum a pris ensuite la parole. M. Blum dont l'activité, le savoir et le goût se sont depuis longtemps affirmés dans le domaine de la littérature et du théâtre et qu'Antoine considère comme « l'un des esprits les plus agissants et les plus audacieux, l'une des plus intéressantes et des plus sympathiques figures du tout Paris », dirige, comme l'on sait, depuis cette année, la saison de Comédie du théâtre de Monte-Carlo. Il a inscrit à son programme et il a déjà fait entendre certaines des productions les plus neuves et les plus marquantes du théâtre contemporain. Et il a eu cette habileté de donner satisfaction aux lettrés sans perdre de vue les désirs du public cosmopolite auquel il s'adresse. Il a doublé l'intérêt littéraire de la plupart des représentations par un intérêt de curiosité en obtenant d'un certain nombre des auteurs qu'ils consentissent à jouer eux-mêmes dans leurs pièces.

Ce directeur habile et entreprenant, ce critique et ce chroniqueur de grande culture a, comme il était à prévoir, parlé de Tristan Bernard avec la compétence de l'homme de théâtre, la finesse d'analyse et la sûreté de jugement du lettré. Sa causerie improvisée a instruit et charmé. Des applaudissements fréquents et nourris le lui ont bien fait voir.

M^{lle} Madeleine Roch, dont la voix admirable est habituée à porter l'alexandrin et à remplir des imprécations tragiques le vaisseau du Théâtre-Français, a lu avec les nuances les plus fines et les intonations les plus spirituelles les pages ironiques du Roman d'un jeune homme rangé ou les petits poèmes dont l'enveloppe délicate condense un si charmant et parfois si navrant humour; puis elle a fait ressortir tout le pathétique de la mort de Piston et toute l'angoissante horreur du « Poignard Malais ». Le succès de la belle tragédienne a été considérable et les applaudissements unanimes lui ont exprimé l'admiration de l'auditoire.

Mercredi soir, M. Baudenne, Administrateur des Services Civils de l'Indo-Chine, a lu, devant un auditoire nombreux et attentif, une partie des notes qu'il a prises au cours de son voyage au Laos. Il nous a conduits à sa suite à travers les sites pittoresques de cette fertile région, les vestiges des anciennes civilisations, les monuments de l'art laotien et chinois; il a dépeint les nombreuses races qui voisinent sans jamais se mêler sur ces

vastes territoires; il s'est attaché enfin à faire ressortir le bel effort de la civilisation et de l'industrie françaises.

D'intéressantes photographies commentées par le conférencier ont été ensuite projetées sur l'écran.

Le Tournoi régional individuel d'épée organisé, sous les auspices de la Municipalité de Monaco et avec le gracieux concours de la Société des Bains de Mer, par la Société L'Escrime et le Pistolet de Monaco, a réuni, dimanche dernier, 51 tireurs au Palais des Beaux-Arts de Monte Carlo.

Le jury était présidé par M. Haller, ancien professeur d'escrime à Joinville.

Voici les résultats des épreuves :

1^{ers} ex-quo : MM. Louis Prat, de Monaco, et le Lieutenant Roussel, du 24^e bataillon de Chasseurs Alpains, appartenant à la salle d'armes de *L'Eclaireur*. Le Lieutenant Roussel n'ayant pas voulu tirer le barrage, le 1^{er} prix a été remis à M. Louis Prat, par application du Règlement, comme au tireur le moins touché dans l'ensemble du tournoi ;

3^{me} : M. Denis, de l'E. P. M. ;

4^{me} : M. Vallée, de la salle d'armes de *L'Eclaireur* ;

5^{mes} ex-quo : MM. Verdeil et Coustaury, de la salle Perramond et Domergue ;

7^{mes} ex-quo : M. Heyraut, de la salle d'armes de *L'Eclaireur*, et M. Bessy, du Lycée de Nice.

Le public nombreux qui a suivi avec intérêt les assauts, a été frappé par la qualité du jeu de la plupart des tireurs et a acclamé les deux épéistes de grande classe qui se sont disputé la première place.

LA VIE ARTISTIQUE

THÉÂTRE DE MONTE CARLO

La mille et quatrième. — La bonne aventure.

Le Théâtre de Monte Carlo eut, l'autre semaine, la primeur de deux ouvrages de la façon musicale de M. C. Kufferath.

Un acte : *La mille et quatrième* met en scène un personnage baptisé : le Séducteur qui évoque à l'esprit l'immortel Don Juan. Constatons que le Séducteur dont il s'agit dans la pièce n'est qu'un Don Juan appauvri, exsangue, fade et médiocre, et pour atténuer la sévérité de cette constatation, reconnaissons qu'il est très difficile de toucher à Don Juan sans s'exposer à courir les pires aventures. La légende a fixé à jamais, et de tels traits, le type de Don Juan que, quoi qu'on fasse, rien ne prévaudra contre l'autorité de la légende. Tout sérieusement examiné, il semble qu'il est d'une avisée prudence de respecter les sublimes et définitives inventions de l'imagination populaire, consacrées par les siècles, et de se borner à les admirer. Et puis, Mozart a marqué au sceau du génie la figure de Don Juan... Mieux vaut donc laisser Don Juan dans son éternité et éviter les rapprochements dangereux.

L'auteur du livret de *La mille et quatrième* a combiné une histoire languette, d'une simplicité relativement tourmentée, d'intérêt assez problématique; et il ressort des petites péripéties de l'intrigue, au milieu desquelles s'agit et se débat le héros enfantin, que l'irrésistible Séducteur est en réalité un piètre séducteur. L'homme de pierre est remplacé par un bonhomme plutôt quelconque, lequel tue Don Juan, alors que dans la légende c'est le contraire qui se produit... N'insistons pas. Sur ce canevas, M. C. Kufferath, qui est un compositeur dont on a déjà eu l'occasion, il y a deux ans, d'apprécier le mérite, a écrit une musique intelligente, s'accordant aux exigences de l'action et regorgeant d'intentions mélodiques et harmoniques plus gentilles les unes que les autres. Les quatuors, et il y en a quelques-uns dans la partition, sont traités avec une extrême sûreté de main.

La remarquable et si expérimentée chanteuse M^{lle} Geneviève Vix et M. Bourbon, artiste consommé s'il en fut, tinrent brillamment les deux rôles principaux de l'œuvre. MM. Rousseau, Vincent, Stephan et M^{lles} Holley et d'Aligman leur donnèrent la réplique.

Le sujet de *La bonne aventure* n'a rien de chimérique. Il paraît qu'effectivement Alfred de Musset fut le héros de l'aventure mise en pièce par M. Guillot de Saix. Une lettre, en se trompant d'adresse, engendre un quiproquo et amène à un rendez-vous une princesse au lieu d'une grisette. Et le mari de la princesse soupe avec la grisette et Musset avec la princesse. Vous devinez ce qu'il advient et ce qui s'ensuit.

M. Guillot de Saix est un fin lettré; il a l'outil léger; aussi s'est-il bien gardé d'appuyer sur les côtés risqués de « l'aventure ». Son livret est aimable et d'une gaieté tempérée. On y voit Alfred de Musset, vêtu en garde national, mué en ténor et chantant des airs, soupirant des romances, etc. C'est, il faut le dire, assez inattendu.

Qu'en sa vie, quelque peu agitée, Musset ait été à des rendez-vous costumés en garde national, il n'y a pas d'impossibilité. Mais cela nous indiffère aujourd'hui. L'existence menée autrefois par Musset nous laisse froid. Le Musset coureur et buveur d'absinthe est mort. Seul vit le poète. C'est l'auteur inspiré des *Nuits*, le chantre de la passion jeune et vivace, celui qui gardera devant la postérité l'immortalité de ses sanglots que l'on connaît, admire et chérit. Ses faiblesses sont oubliées; qu'importe ses escapades ?

Nous nous sommes fait de lui une image dont il nous plaît de ne pas modifier la romantique splendeur.

Les génies sont dans la vérité de l'absolue beauté; les rôles d'histrion et de baladin, ne leur conviennent guère.

Voyez-vous Victor Hugo transformé en chanteur et détaillant des couplets sur les planches ?

Nous avouons préférer de beaucoup la partition de *La bonne aventure* à la partition de *La mille et quatrième*. Affaire de goût. La musicalité nous en agréa davantage. Les motifs agréables y frétilent et le métier s'y trahit en habiletés et en finesses. La musique donne pleine satisfaction aux besoins de gaieté du sujet. Elle essaime le rire tantôt sans compter, tantôt avec une discrétion qu'on ne saurait trop louer, car la discrétion est une qualité dont il faut se garder de faire fi. N'est-elle pas toujours une preuve d'excellente éducation ?

Citons le duo : « Chez Pinson », la chanson de Mimi Pinson, la lettre, puis, signalons, ici et là, de jolis airs, des couplets, une valse, un trio, etc. En somme, la partition de *La bonne aventure* fait honneur à M. C. Kufferath.

On a chaudement applaudi M^{lle} Germaine Vix dans le rôle de la Princesse de Belgiojoso.

A côté de cette Princesse du chant, MM. Vincent, Rousseau et M^{lles} Holley et d'Aligman se distinguèrent.

L'orchestre, dirigé avec feu par M. Scotto, justifia amplement la réputation dont il jouit si justement.

La Saison de Comédie

La Corinthienne.

La civilisation et l'art ne peuvent être sauvés de la barbarie que par la beauté — telle est l'idée mère de la pièce de M. Raoul Charbonnel.

Il y a des idées plus mesquines.

Dans *la Corinthienne* il est grandement question de l'amour qui exerce son despotisme sur l'humanité depuis que le monde existe, mais encore et surtout de l'amour de la patrie qui exalte les cœurs et crée les héros.

Ces deux sentiments marchent de compagnie, forment le fond sur lequel l'auteur a brodé ses arabesques poétiques.

L'œuvre est plus dramatique, dans sa signification générale, que d'ordre tragique; la note comique n'en est point rigoureusement exclue. On a la sensation, en écoutant la pièce, que les souvenirs angoissants de la guerre, dont nous eûmes à essayer les horreurs, hantèrent violemment l'esprit de M. Raoul Charbonnel, et que la pensée du triomphe possible de la barbarie, ayant pour conséquence l'engloutissement et la disparition de toute civilisation et de toute beauté, est une pensée qui fait frissonner et met à la torture l'âme d'artiste de M. Charbonnel.

L'intrigue de *la Corinthienne* n'est pas d'une complication excessive.

Prymis, jeune homme de Corinthe, adorant son pays, vient trouver la courtisane Parème, laquelle habite Athènes après avoir été chassée de Corinthe où elle vit le jour.

Cette hétaire, belle à miracle et de formes à rendre

jalouses les plus parfaites statues, est adulée et fêtée comme jamais fille d'amour ne le fut sous le ciel bleu de l'Attique.

Un banquier, déjà sur l'âge et colossalement riche, la courtise avec entêtement ; mais sans succès.

Prymis, qui a connu, jadis, en sa cité natale, l'irrésistible Parème et qui l'aime en secret, la supplie de ne pas se désintéresser du sort de Corinthe, menacée par les Romains approchant à grands pas et décidés à s'emparer de la ville, d'en jeter à bas les monuments, d'en briser les statues et de la faire à jamais disparaître. Parème, toute à son ressentiment, commence par refuser brutalement de s'occuper de Corinthe qu'elle hait. Mais l'indifférence qu'elle ne paraît aux accents enflammés de son compatriote, pour lequel, dans les replis cachés de son cœur, frémissent des fraîcheurs de tendresse ; Prymis lui demande d'ensorceler le cruel stratège Torcas qui est seul capable d'organiser la résistance et de sauver Corinthe. Parème accepte. Le second acte se passe à Corinthe, où Parème est revenue. Cette fois ce n'est plus Prymis qui implore la courtisane de faire le nécessaire pour assurer le salut de la ville, c'est le vieux Cléophante qui la prie de jouer auprès de l'archonte Demo le rôle de séductrice qu'elle joua auprès de Torcas.

L'hétaïre, dont la bonne volonté est au-dessus de tout soupçon, devient la maîtresse de Demo, après avoir obtenu de celui-ci la promesse qu'il assumerait la défense de Corinthe. Seulement, ce Demo est un archonte qui se rend compte qu'il n'y a plus rien à faire, que tout est perdu et que le plus sage est de traiter avec les Romains. Il tente de convertir Parème à sa manière de voir. Mais la courtisane, transformée en furie héroïque, le traite comme le dernier des derniers et, comme ce n'est pas assez, Prymis se joint à elle et crache l'insulte et l'injure au visage du traître. Et quand Demo a disparu (Est-il mort, est-il vivant ?) Parème et Prymis échangent de brûlantes paroles, s'étreignent, s'enlacent éperdument, cependant que la ville est livrée aux Romains, que la flamme fait rage, que tombent les unes sur les autres les splendeurs de l'architecture et de la statuaire et que tout n'est plus qu'un immense amas de décombres.

L'ouvrage de M. Raoul Charbonnel ne manque ni d'allure ni d'accent. Il est prodigue en bonnes intentions et il n'y a pas à discuter la beauté de ses sentiments. Si, parfois, l'on arrive à souhaiter un peu plus de concentration dans l'expression de la pensée et de précision dans le vers, moins d'abondance dans la période verbale et plus de fermeté dans l'image, cela ne veut pas dire que le lyrisme soit absent de l'œuvre et n'en embrasse pas quelques parties. Au reste, une pièce en vers, de haute visée, où la noblesse des sentiments est évidente, a droit à l'attention et au respect. Il serait de la dernière injustice d'en méconnaître le sérieux mérite. Et il n'est sûrement pas à la portée de n'importe quel écrivain de doter la scène d'une pièce de forme poétique, d'un intérêt soutenu, animée d'un certain souffle et arrachant le public à la banalité des amusettes.

La musique n'intervient que rarement dans la *Corinthienne*, et c'est dommage. Les quelques pages écrites par M. Francis Casadessus font regretter qu'il n'y en ait pas davantage.

Mlle Madeleine Roch, à la voix d'une si riche étoffe, de métal si pur, donna au personnage de Parème un intense relief dramatique. Elle fut très admirée et unanimement applaudie. Mlle Baunat dans le rôle de Lamprys — le meilleur, le mieux établi et le plus heureusement venu de la pièce — trouva le moyen de tirer, comme l'on dit, son épingle du jeu. Elle satisfait les plus difficiles.

MM. Jean Hervé, Louis Ravet et Henry Mayer montrèrent ce dont sont capables de complets artistes.

M. Bert et Mmes Clairnet, Farnel, Gineva et Desort ne laissèrent pas dans l'ombre les rôles qui leur étaient confiés.

La *Corinthienne* obtint le succès le plus franc.

A. C.

AU CONCERT CLASSIQUE

M. Léon Jehin a eu la bonne et artiste pensée d'inscrire au programme du dernier *Concert Classique* le poème symphonique de César Franck : *Psyché*.

Ce fut un ravissement d'entendre cette musique de haute naissance, suavement inspirée.

Rares sont les musiciens qui, au même degré que César Franck, surent adapter aux nécessités d'une œuvre les qualités qui conviennent. Et l'on peut dire qu'en ses ouvrages (oratorio, symphonie, drame lyrique, poème symphonique, musique de chambre, religieuse, etc.) chacune de ses plus brillantes qualités, — et Dieu sait si elles sont nombreuses ! — a son heure de plein épanouissement.

Si la force, la grandeur, la richesse d'invention magnifient *les Béatitudes* ; si l'ampleur dans le développement musical, l'audace et le bonheur des combinaisons s'affirment dans le *Quintette* en Fa mineur ; si les grâces du mysticisme embaument *Rédemption* ; si les ardeurs du coloris fantastique enflèvent le *Chasseur maudit*, — dans *Psyché* tout est poésie et tendresse.

A la vérité, des compositions du caractère et de la couleur de *Psyché* et des aériennes *Eolides* ont de quoi surprendre chez un musicien de tendance aussi mystique que César Franck. Car avec notre besoin de classement, notre manie de ranger les artistes dans des catégories et de leurs assigner un genre, l'on en arrive à estimer, qu'en dehors de la seule manière dans laquelle on leur accorde une supériorité, ils ne peuvent, sans dommage, tenter de sortir de la spécialité que le consentement unanime leur reconnaît. C'est assurément une lourde bévue que l'on commet ; mais puisqu'il en est ainsi, que faire ?

De ce que César Franck fut un musicien au talent parfumé d'encens, d'âme et d'esprit profondément religieux, ayant vécu les yeux fixés sur le ciel des Elus, il ne s'ensuit pas fatalement qu'il lui était interdit de traiter autre chose que des sujets sacrés. Ne peut-on être ferme en la croyance de la divinité de Jésus crucifié et avoir, néanmoins, pour la religion de l'antiquité de particuliers égards ? Est-ce que Gounod, dans la plupart de ses ouvrages, et Berlioz qui, après *l'Enfance du Christ* écrivit *les Troyens* ?...

Nous nous souvenons encore de la surprise du public lorsqu'en mars 1894, l'on donna, ici, la première représentation de *Hulda*, opéra en 4 actes et un épilogue, de César Franck. Comment ! c'était Franck qui avait composé cette partition d'accent personnel, au souffle puissant, de si singulier coloris, décelant un vrai musicien dramatique, ce qu'on est convenu d'appeler un homme de théâtre ?... Alors, nul ne resta insensible à l'indéfinissable charme du troisième acte et aux grâces enchanteresses du ballet... On n'en revenait pas.

C'est que tout est permis au talent. Quand un musicien possède le don précieux de l'inspiration et n'ignore aucun des mystères de son art, il peut aborder n'importe quel genre — et y triompher. Voilà ce que l'on oublie trop souvent dans les jugements que l'on porte doctoralement sur les grandes personnalités artistiques.

Pour composer la musique de sa *Psyché*, César Franck s'est inspiré de la célèbre fable de *Psyché* et, sans doute, de l'adorable *Histoire de Psyché* d'Apulée ; même, au cours de son travail, les inoubliables vers de Corneille seraient venus chanter exquisement dans sa mémoire qu'il n'y aurait là rien de fort étonnant.

Le poème symphonique de Franck, de réalisation grandiose, est exquis. La pensée s'y essore en vastes coups d'aile.

Depuis « le Sommeil de Psyché », page largement développée, d'une particulière grâce d'impression, que suit « Psyché enlevé par les Zéphirs », tableau sonore d'un relief orchestral magnifique ; depuis « les jardins d'Eros » dont la splendeur est exprimée supérieurement par la cohorte instrumentale renforcée des chœurs, jusqu'à « Psyché et Eros », morceau capital d'une incomparable séduction en son expression passionnée ; « le chœur » du début de la troisième partie — et quel chœur ! enfin « souffrances et plaintes de Psyché », où Franck accumula les miraculeuses ressources de son talent — que de merveilles !

Quelle souveraine maëstria dans l'art de manier l'orchestre, de faire intervenir et de traiter les chœurs ! *Psyché* est un noble et pur délice musical.

L'exécution fut digne de l'ouvrage, ce qui n'est pas peu dire. M. Léon Jehin, qui comprend la beauté de l'art franckiste, s'est couvert de gloire à la tête des

remarquables instrumentistes composant l'Orchestre de Monte-Carlo.

Les chœurs, admirablement stylés, se montrèrent à la hauteur de leur tâche.

On avait entendu, avant *Psyché*, la dominante *Ouverture d'Obéron* de Weber, le tant superbe *Concerto en Ré majeur*, pour violon et orchestre, de Beethoven (que M. Wagemans interpréta avec une virtuosité supérieure, une grandeur de sentiment et une autorité incontestables — interprétation qui valut à M. Wagemans une suite d'acclamations enthousiastes) et la délicate et très raffinée *Pavane pour une infante défunte* de Maurice Ravel.

Triomphal fut le succès de cette séance de *Concert Classique*, donnée au bénéfice de la Société de bienfaisance pour le Noël des Enfants pauvres, sous le haut patronage de S. A. S. la Princesse Héritière de Monaco.

AU CONCERT MODERNE

En l'après-midi du 19 décembre, consacré à la musique suédoise, les auditeurs, qui se pressaient dans la salle ruisselante d'or réservée aux plaisirs des yeux et de l'oreille, eurent la joie, et c'en était une, de lier connaissance avec *Sinfonia piccola* de M. Kurt Atterberg — délicieuse symphonie en miniature d'un charme d'originalité peu ordinaire avec ses rumeurs indécises qui sont des soupirs, ses sonorités étouffées, ses couleurs amorties, sa mélancolie née des blancheurs des pays scandinaves, que troublent par instant le rude et naïf refrain des chansons populaires. *L'allegro con fuoco* et principalement *l'adagio* ont un caractère et une grâce d'expression qui séduisent.

Le *Rondo* final, emporté dans un tourbillon de forte gaité fleurant le terroir, est d'une franchise d'exécution digne de remarque.

Sinfonia piccola est, sans conteste, un joli bijou musical.

Romance pour violon et orchestre, de M. W. Peterson Berger, a dû être composée dans une de ces longues soirées des contrées du Nord qui n'en finissent pas. *Romance* permit à Mlle Sigrid Lindberg de déployer les plus sûres et les plus brillantes ressources de son talent et de montrer ce dont elle est capable sur le violon. Mlle Sigrid Lindberg joue plus en artiste qu'en virtuose. Sa décision dans l'attaque est à noter. Vive est sa compréhension musicale. Et, aussi bien dans *Romance* de M. Peterson Berger que dans *allegro molto lugubre* et *scherzo* de la *Sonate pour violon et piano* de M. Hugo Alfvén, la distinguée artiste fut égale à elle-même. On ne lui ménagea pas les bravos.

N'oublions pas de mentionner Mlle Gaëtane Borghini, qui fit preuve, dans l'accompagnement de *l'allegro* et du *scherzo* de la *Sonate* de M. Alfvén, des plus charmantes et des plus solides qualités. Cette jeune pianiste est une musicienne accomplie.

Midwinter, rapsodie de M. Stenhammar, morceau quelque peu nuageux, et la rutilante *Fête* de M. Hugo Alfvén complétaient le programme.

Exécution parfaite dont M. Léon Jehin peut être fier.

A. C.

P. S. — Nous devons signaler, parmi les compositions jouées au *Concert Symphonique* du 20 décembre, *Nordisk-Saga* de M. Sigurd Diericksen — page de curieuse saveur, d'un profond sentiment pittoresque et descriptif, bellement représentative de l'art musical de la Norvège. Ecrite avec un réel souci d'art, cette œuvre, où la mélodie acquiert, de l'originalité des harmonies et de la recherche des plus subtiles sonorités, une couleur et une signification particulières, dénote, chez son auteur, une enviable maîtrise.

Les Annales

Le numéro de Noël des *Annales* est consacré tout entier à l'*Enfance*. Au sommaire, les noms du Y. Sarcy, Abel Bonnard, Henry de Régnier, Henri Lavedan, René Boylesve, Pierre Mille, G. Lenôtre, Paul Géraudy, René Bazin, Colette, Zamacoïs, Fernand Gregh, Henry Bordeaux, Georges d'Espèrès, etc. Une enquête sur l'*Enfant de demain* signée de Alexandre Arnoux, André Maurois, H. de Montherland, A. de Chateaubriand, Emile Henriot. De la musique de Fauré et Debussy. Un concours pour les jeunes gens. L'album, luxueusement présenté et enrichi de superbes gravures : 5 francs.

Étude de M^e ALEXANDRE EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Alexandre Eymin, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le vingt novembre mil neuf cent vingt-quatre, dont expédition, transcrite au Bureau des Hypothèques de Monaco le premier décembre suivant, vol. 191, n^o 5, a été déposée, ce jourd'hui même, au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté,

M. Hermann-Philippe WEISSINGER, directeur de l'Hôtel de l'Hermitage à Monte-Carlo, et M^{me} Marie-Carmen MALAN, son épouse, demeurant ensemble Splendid Hôtel, à Monte-Carlo (Principauté de Monaco), ont acquis :

De M^{lle} Joséphine-Angèle DEFFES, célibataire majeure, propriétaire, demeurant villa Beaulieu, boulevard d'Italie (Principauté de Monaco),

Une villa dénommée *Villa Beaulieu*, située boulevard d'Italie, à Monte-Carlo (Principauté de Monaco), sur lequel elle prend son accès et porte le numéro 18, élevée, sur ledit boulevard, d'un étage sur rez-de-chaussée avec deux étages en contre-bas, terrasses plantées d'arbustes au nord et au sud, reliées, à l'ouest, par un escalier extérieur, le tout occupant une superficie de deux cent dix mètres carrés environ, cadastrée sous le n^o 174 p. de la section E, confinant : vers le nord, au boulevard d'Italie ; vers l'ouest, à la villa Ariane, à M. Gineste, de laquelle elle est séparée par un mur mitoyen ; vers l'est, à un terrain dépendant de la villa Belvédère appartenant à M. Eugène Marquet ; et, vers le sud, à un chemin desservant une parcelle de terrain de six cents mètres carrés environ, appartenant à M. Balthazard.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de trois cent mille francs, ci. 300.000 fr.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu, par les parties, à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire soussigné.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble vendu, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt-quatre.

Pour extrait :
(Signé :) ALEX. EYMIN.

AGENCE CONTINENTALE — LIPRANDI ET CALVY
14, Avenue Félix-Faure, Cannes.

Cession de Fonds de Commerce (Deuxième Insertion.)

Suivant acte sous seing privé, en date à Monaco, du 2 décembre 1924, enregistré, M^{me} veuve DEZE a acquis de M. Félix SAPPEY et M^{me} Madeleine MACCARY, son épouse, le fonds de commerce de crèmerie, comprenant l'achalandage, la clientèle, le droit au bail et le matériel de l'exploitation.

Avis est donné aux créanciers des époux Sappey, s'il en existe, d'avoir à former opposition sur le prix de vente, dans le délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion, entre les mains de l'acquéreur, au domicile par lui élu à cet effet, 1, avenue Saint-Laurent, à Monte Carlo, où s'exploite le dit fonds, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 23 décembre 1924.

Deuxième Avis

Suivant acte sous seing privé, en date à Monte Carlo du 11 décembre 1924, enregistré le même jour, M. LECOINTE, demeurant à Monte Carlo, boulevard des Moulins, n^o 5, a vendu à M. COUTANCEAU le fonds de commerce de Bijouterie Fantaisie qu'il exploitait à Monte Carlo, boulevard des Moulins, n^o 6.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues entre les mains de l'acquéreur, au fonds vendu, dans le délai de dix jours de la date de la présente insertion.

Étude de M^e AUGUSTE SETTIMO, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

Cession de Fonds de Commerce (Première Insertion.)

Suivant acte reçu par M^e A. Settimo, notaire à Monaco, le quinze décembre mil neuf cent vingt-quatre, M. Edouard-Eugène-Emile ARNOULD, hôtelier, et M^{me} Léonie BILLET, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, rue Florestine, n^o 17, hôtel de Milan, ont vendu :

à M. Joseph-Eugène ELIOT et M^{me} Marie-Francine-Cécile LE BIDEAU, son épouse, tous deux hôteliers, demeurant précédemment à Quiberon (Morbihan), le fonds de commerce d'hôtel restaurant, qu'ils exploitaient à Monaco, rue Florestine, n^o 17, dénommé *hôtel de Milan*.

Avis est donné aux créanciers de M. et M^{me} Arnould, s'il en existe, d'avoir à former opposition sur le prix de la dite cession, dans le délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente, au domicile élu à cet effet par les parties, en l'Étude de M^e A. Settimo, notaire, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 23 décembre 1924.

(Signé :) A. SETTIMO.

Étude de M^e AUGUSTE SETTIMO, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

Cession de Fonds de Commerce (Première Insertion.)

Suivant acte reçu par M^e A. Settimo, notaire à Monaco, le quinze décembre mil neuf cent vingt-quatre, M. Célestin CHALLIER, cafetier, et M^{me} Victorine MAYET, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, rue de la Turbie, n^o 11, ont vendu :

à M. Albert CHALLIER, employé d'hôtel et M^{me} Marie-Célestine-Séraphine PASSET, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, rue de la Turbie, n^o 6.

le fonds de commerce de débit de vins et liqueurs exploité à Monaco, rue de la Turbie, n^o 11, connu sous le nom de *Bar Glacier*.

Avis est donné aux créanciers, s'il en existe, d'avoir à former opposition sur le prix de la dite cession dans le délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente, au domicile élu à cet effet en l'Étude de M^e A. Settimo, notaire, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 23 décembre 1924.

(Signé :) A. SETTIMO.

AGENCE COMMERCIALE — M. MARCHETTI, propriétaire
20, rue Caroline, Monaco.

Cession de Fonds de Commerce (Première Insertion.)

Suivant acte sous seing privé, en date à Monaco du 2 décembre 1924, M. et M^{me} MERLET-LORREAU, commerçants, ont acquis :

de M. Georges SUDRON et M^{me} Cécile COCHERY, son épouse, boulangers pâtisseries, demeurant à Monte Carlo, boulevard des Moulins, n^o 39,

le fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, confiserie, exploité à Monte Carlo, au n^o 39 du boulevard des Moulins, ancienne Maison Robbione.

Les créanciers des consorts Sudron, s'il en existe, sont invités, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux, à faire opposition sur le prix de ladite vente, au domicile à cet effet élu en l'Agence Commerciale, 20, rue Caroline, à Monaco, dans un délai de dix jours à dater de l'insertion qui fera suite à la présente.

Monaco, le 23 décembre 1924.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1924.

GREFFE GÉNÉRAL DE MONACO

Extrait

D'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal de Première Instance de la Principauté, en date du vingt-neuf février mil neuf cent vingt-quatre, enregistré, confirmé par arrêt de la Cour d'Appel de Monaco, du quatorze avril, même année, aussi enregistré, en ce qu'il a prononcé la séparation de corps au profit de la dame Mariani aux torts et griefs du mari ;

Entre le sieur Joseph MASCAROTTI, artiste-musicien, demeurant à Monaco,

Et la dame Marie MARIANI, épouse Mascarotti, sans profession, demeurant à Monaco ;

Il a été extrait littéralement ce qui suit :

« Joint les instances, vu leur connexité, et statuant sur le tout par un seul et même jugement,

« Prononce la séparation de corps d'entre les époux Mascarotti à la requête de la femme et aux torts et griefs du mari ; déboute, en conséquence, Mascarotti de sa demande principale. »

Pour extrait certifié conforme, délivré en exécution des articles 39 et 22 de l'Ordonnance Souveraine du 3 juillet 1907, modifiée par celle du 11 juin 1909.

Monaco, le 20 décembre 1924.

Le Greffier en chef : A. Cioco.

GREFFE GÉNÉRAL DE MONACO

Les créanciers opposants du sieur Edouard DOUARD, électricien, ayant demeuré à Monte-Carlo, sont invités à se réunir au Palais de Justice, à Monaco, le 2 janvier 1925, à 2 h. et demie du soir, pour se régler amiablement sur la distribution de la somme de 4.925 francs, représentant le solde de la vente d'un fonds de commerce ayant appartenu audit sieur Douard.

Monaco, le 22 décembre 1924.

Le Greffier en Chef, A. Cioco.

IMMOBILIÈRE DE MONACO

SOCIÉTÉ MONÉGASQUE

Messieurs les Actionnaires de l'Immobilière de Monaco sont avisés que le Conseil d'Administration de cette Société, dans sa séance du 21 novembre 1924 et conformément à l'article 8 des Statuts, a décidé l'appel du versement du troisième quart sur les actions souscrites.

Les versements seront reçus au Crédit Foncier de Monaco, 11, boulevard de la Condamine, Monaco, du 1^{er} au 15 janvier prochain.

VIENT DE PARAÎTRE

F. DE LAIROLLE

Les Nouvelles Lois sur les Loyers EN FRANCE ET A MONACO

Aperçus. — Commentaires.
Textes Officiels des Lois Nouvelles.

Prix : 2 fr. 50

En vente : à Monaco, chez M. SINET, libraire, et dans tous les Kiosques ; — à Nice, LIBRAIRIE HACHETTE, place Masséna, et dans tous les Kiosques.

APPAREILS et PLOMBERIE SANITAIRES

Henri CHOINIÈRE

18, Boulevard des Moulins
MONTE CARLO

TÉLÉPHONE : 0-08

FUMISTERIE — CHAUFFAGE CENTRAL
Distribution d'Eau chaude.